

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une nouvelle station d'épuration inaugurée à ONESSE-LAHARIE

Après 10 mois de travaux, la nouvelle station d'épuration communale vient d'être inaugurée. Plus moderne et mieux adaptée aux besoins actuels, elle recevra et traitera les eaux usées de 1 300 équivalents habitants. Cet équipement a été construit pour respecter au maximum l'environnement.

Une nouvelle station d'épuration en limite de la zone Natura 2000

Aujourd'hui devenue vétuste, il était urgent de créer une nouvelle station d'épuration plus moderne et de plus grande capacité, pouvant faire face au développement démographique de la commune. L'ancien ouvrage datait de 1977.

La parcelle de l'ancienne station d'épuration ne pouvant pas accueillir une station plus imposante, les élus de la commune d'Onesse-Laharie ont décidé de construire le nouvel équipement sur un emplacement à distance des habitations.

Le milieu récepteur dans lequel les eaux traitées sont rejetées est classé Natura 2000 ce qui a imposé des normes de rejets contraignantes. Une notice d'incidences a été élaborée dans le cadre du dossier Loi sur l'eau du projet et transmise à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM). Une attention particulière a également été portée sur l'intégration paysagère de la station d'épuration.

« Avec ce nouvel outil, la commune de Onesse-Laharie va pouvoir poursuivre sereinement son développement, tout en préservant le milieu naturel ».



Un équipement moderne et performant

Prévue pour 1300 équivalent-habitants, cette station utilise un système d'épuration de type boues activées. En plus d'être naturel, ce procédé est fiable et efficace. Très répandu, il a fait ses preuves depuis de nombreuses années.

Le principe de traitement est simple : les eaux usées sont traitées par des bactéries oxygénées dans un bassin brassé. Le mélange eau et boues est ensuite séparé dans un clarificateur. Les eaux traitées rejoignent enfin le ruisseau Harencin tandis que les boues sont acheminées et valorisées à l'usine de compostage «Thalie».

Afin d'assurer le transfert des eaux usées de l'ancien ouvrage vers le nouveau, un poste de relevage a été installé ainsi qu'une canalisation de transfert sur 1400 mètres linéaires.

Le chantier s'est achevé en janvier 2023, au terme de 10 mois de travaux.

Un investissement de 1 655 000 € HT

Cette station d'épuration représente un investissement de 1 655 000 euros HT, financé à hauteur de :

- 526 780 € par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne,
- 242 880 € par le Conseil Départemental des Landes,
- 885 340 € par le SYDEC.

CONTACT PRESSE

Service Communication 06 35 19 08 85 / 06 76 38 01 97